

**Demande d'aide « COÛTS FIXES »  
prévues par le chapitre I du décret n°2021-310 du 24 mars 2021**

**Maille bimestrielle pour apprécier les critères d'éligibilité**

**Attestation du/des commissaire(s) aux comptes**

Au [ ] ,

En notre qualité de commissaire(s) aux comptes de votre [ ] et en application de l'article 4 III du décret n° 2021-310 instituant une aide visant à compenser les coûts fixes non couverts des entreprises dont l'activité est particulièrement affectée par l'épidémie de covid-19, nous avons établi la présente attestation sur l'excédent brut d'exploitation coûts fixes pour les mois de M 2021 et M+1 2021, sur le chiffre d'affaires pour les mois de M 2021, M+1 2021, M 2019 et M+1 2019 figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre [ ] . Les méthodes et les principales hypothèses utilisées pour établir ces informations sont précisées dans le document ci-joint.

Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre [ ] pour l'exercice clos le [ ] . Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du chiffre d'affaires des mois M 2019 et M+1 2019. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous n'avons pas effectué un examen limité de votre [ ] postérieurs au [ ] et, par conséquent, nous n'exprimons aucune conclusion à ce titre.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, à :

- prendre connaissance des procédures spécifiques mises en place par l' [ ] pour déterminer l'excédent brut d'exploitation coûts fixes pour les mois de M 2021 et M+1 2021, le chiffre d'affaires pour les mois de M 2021, M+1 2021, M 2019 et M+1 2019 figurant dans le document établi par elle, en particulier les procédures visant à déterminer ces informations incluant le traitement du rattachement des charges et des produits à cette période ;

- effectuer, en fonction de notre jugement professionnel, des tests sur ces procédures ou mettre en œuvre des procédures complémentaires estimées nécessaires en fonction notamment de l'activité de  et de son contrôle interne ;
- vérifier la concordance des soldes de comptes utilisés pour le calcul de l'excédent brut d'exploitation coûts fixes pour les mois de M 2021 et M+1 2021, du chiffre d'affaires pour les mois de M 2021, M+1 2021, M 2019 et M+1 2019 figurant dans le document ci-joint avec la comptabilité ;
- vérifier la conformité des modalités de calcul de l'excédent brut d'exploitation coûts fixes pour les mois de M 2021 et M+1 2021 figurant dans le document ci-joint avec les dispositions figurant à l'annexe 2 du décret n° 2021-310 ainsi qu'avec les modalités de détermination de cet excédent brut d'exploitation coûts fixes appliquées par votre  décrites dans le document joint ;
- vérifier la concordance du numéro des formulaires relatif à l'aide reçue en application du décret n° 2020-371 pour le mois de M 2021 et pour le mois de M+1 2021 figurant dans le document joint avec celui figurant dans les formulaires correspondants ;
- [le cas échéant, vérifier la conformité de la déclaration de votre  relative au fait qu'elle ne remplit pas les critères permettant le bénéfice de l'aide au titre du mois  avec les dispositions du décret n° 2020-371.]

*Conclusion sans observation*

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations figurant dans le document ci-joint.

*Conclusion avec observation(s)*

Sur la base de nos travaux, les informations figurant dans le document ci-joint appellent de notre part les observations suivantes :

*Impossibilité de conclure*

Nous ne sommes pas en mesure d'attester les informations figurant dans le document ci-joint pour les raisons ci-dessous :

Lieu :

Date

Signature et cachet du commissaire aux comptes